

Procès-verbal de l'assemblée générale 2024 de la CES-T

| | |
|---------------|---|
| Date | Mercredi 08.05.2024 |
| Heure | 14.15 - 15.15 |
| Lieu | CENTRO PROFESSIONALE TECNICO, Bellinzone |
| Sont présents | 23 représentantes et représentants d'écoles supérieures techniques (membres de la CES-T) ainsi que des invités. |
| Droit de vote | 20 représentant(e)s des écoles supérieures techniques ont le droit de vote. (Membres de la CES-T) |

Les transparents de l'AG et du forum sont disponibles sur le site web de la CES-T.

Ordre du jour de l'assemblée générale

Ouverture et bienvenue

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023
2. Rapport annuel du président
3. Modification des statuts
4. Finances
 - Rapport de caisse 2023
 - Rapport des réviseurs et décharge
 - Budget 2025
 - Cotisation annuelle 2025
5. Démissions / élections des membres du comité
 - Démissions :**
Christoph Büchli-Sen
 - Réélection du comité :**
Stefan Eisenring, Olaf Pfeifer, Dorothea Tiefenauer
 - Co-présidence : Claude Maitre
Stefan Eisenring
6. Admission d'un nouveau membre
 - Pas de nouveau membre
7. Propositions des membres
 - Pas de demande
8. Informations, sondages, votes
9. Divers

Ouverture et bienvenue

Le président Stefan Eisenring ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés aux membres conformément aux statuts.

- L'assemblée générale est d'accord avec l'ordre du jour présenté.

Scrutateurs

Proposition d'Alois Amstutz d'être élu scrutateur.

- L'assemblée générale élit Alois Amstutz comme scrutateur.

1. Procès-verbal de l'AG 2023

- Le procès-verbal n'a suscité aucune question et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

2. Rapport annuel du président

Le rapport annuel 2023 a été mis en ligne sur le site internet. Le président souligne à nouveau les événements les plus importants :

- Le 15.09.2023, le comité a organisé une « journée stratégique ». Le thème était la définition de la position de l'ES Technique, les tendances et les développements ont été décrits et les rôles au sein du CD/comité ont été définis.
- Au niveau national, nous voulons faire valoir davantage notre poids politique dans le cadre de notre travail au sein de la conférence ES.
- Le développement du plan d'études cadre a pu être achevé très rapidement et avec d'excellents résultats grâce à l'excellent travail préparatoire de notre comité.
- Le « projet de positionnement ES » a également fortement occupé le comité de direction en 2023. Malheureusement, seules quelques décisions du SEFRI sont allées dans le sens de la CES-T.
- Un financement orienté vers l'avenir peut être atteint.

- L'assemblée générale approuve le rapport annuel à l'unanimité et sans abstention.

3. Statuts

Aucune proposition concernant les statuts n'a été reçue. Le président propose, pour des raisons de temps, de ne pas passer en revue chaque article en détail. Il souhaite néanmoins donner l'occasion de demander s'il y a des propositions concernant les statuts.

Si oui, nous les traiterons, si non, il présentera brièvement les principales modifications et nous voterons ensuite sur l'ensemble des statuts.

Aucune proposition ni question n'est posée. Le président présente brièvement les principales modifications, il s'agit avant tout de la modification de la présidence. Une coprésidence doit désormais être élue. La plupart des modifications portent sur la notion de genre au sein de la présidence.

Le président propose de voter globalement sur toutes les modifications :

- L'assemblée générale approuve la procédure de vote global pour toutes les modifications.
- L'assemblée générale approuve à l'unanimité tous les changements dans les statuts.

4. Finances

Rapport de caisse 2023

Le caissier Grégoire Rossier présente les comptes annuels 2023 et donne des explications sur certains postes.

Les comptes annuels sont clôturés avec un bénéfice de CHF 4'174.59 et un capital de CHF 59'473.49 au 31.12.2023. Aucune question n'est posée sur le rapport de caisse 2023.

Rapport des réviseurs et décharge

Le rapport des réviseurs a été rédigé par Philippe Curdy et Alain Dugon. Philippe Curdy présente le rapport des réviseurs. Celui-ci confirme la bonne tenue de la comptabilité et recommande d'accepter les comptes annuels 2023 et propose à l'Assemblée générale d'en donner décharge. Aucune question n'est posée sur le rapport des réviseurs.

Grégoire Rossier déclare que les deux réviseurs sont encore élus pour une année supplémentaire.

- L'assemblée générale approuve les comptes annuels 2023 à l'unanimité et sans abstention.
- L'assemblée générale approuve le rapport des réviseurs 2023 à l'unanimité et sans abstention et donne décharge à l'ensemble du comité.

Supplément nouveau budget 2024

Grégoire Rossier explique le complément nécessaire pour le budget 2024. Aucune question supplémentaire n'est posée et le trésorier soumet le complément du budget 2024 à l'approbation.

- L'assemblée générale approuve le budget supplémentaire 2024 à l'unanimité et sans abstention.

Budget 2025

Grégoire Rossier explique le budget 2025. Le budget est équilibré. Aucune question n'est posée sur le budget.

- L'assemblée générale approuve le budget 2025 à l'unanimité et sans abstention.

Cotisation annuelle 2025

Le trésorier explique la situation avec les écoles qui n'ont pas de diplômés en années intermédiaires. Il propose de fixer la cotisation à 500 CHF pour les écoles qui n'ont pas de diplômés durant l'année associative.

Le comité directeur propose à l'assemblée générale de maintenir les cotisations annuelles, en ajoutant pour les diplômés nuls une réduction de la cotisation à CHF 500 :

| | |
|---------------------------|----------------------|
| 0 diplôme : | CHF 500.- |
| de 1 à 33 diplômés : | CHF 1'000.00 |
| à partir de 34 diplômés : | CHF 30.- par diplôme |

- L'assemblée générale approuve la cotisation annuelle 2025 à l'unanimité et sans abstention.

5. Démissions / élections des membres du comité

Démissions :
Christoph Büchli-Sen

Réélection du comité :
Stefan Eisenring, Olaf Pfeifer, Dorothea Tiefenauer

- L'assemblée générale élit les trois candidats à l'unanimité.

La coprésidence est élue, comme prévu dans les statuts.

Nouvelle élection :

Co-présidence : Claude Maitre
Stefan Eisenring

- L'assemblée générale élit Claude Maitre et Stefan Eisenring à l'unanimité.

Le comité discutera de l'orientation du comité et approchera certaines personnes afin de compléter le comité.

6. Admission d'un nouveau membre

Aucune.

7. Propositions des membres

Aucune

8. Informations, sondages, votes

« Positionnement des écoles supérieures ». La TBBK accompagne la mise en œuvre des mesures du projet « Positionnement des écoles supérieures ». A partir de 2024, la mise en œuvre des mesures se fera le long des compétences légales et politiques. Une adaptation de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) est nécessaire pour l'introduction de la protection de la dénomination et des compléments au titre. Ce processus se déroule sous la direction de la Confédération, en partenariat avec l'alliance et en accord avec la TBBK. En conséquence, un projet de loi sera élaboré dans une prochaine étape et mis en consultation au plus tard au troisième trimestre 2024. Des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre seront données lors de la réunion de haut niveau de 2024.

La CES -T participera également à la consultation, en accord avec la C-ES. Les BDN sont également en discussion. La CES-T s'engagera en faveur des NDS et recueillera la position des écoles.

9. Divers

Aucun message

Date de la prochaine AG et du Forum 2025 :

Assemblée générale 2025

mercredi 14.05.2025

Suisse romande

Le président clôt l'assemblée générale à 15h17.

Bienne, le 10 mai 2024



Daniel Sigron
Secrétaire de séance
CES-T Directeur du secrétariat



Stefan Eisenring
Président CES -T